MENUISERIE : L’agglomération Ardenne Metropole vient au secours de la SAMBP

ARDENNE METROPOLE / T : 03.24.57.83.00 envisage de racheter les murs de la SAMBP – SOCIETE ARDENNAISE DE MENUISERIE BOIS ET PLASTIQUE / T : 03.24.59.00.33 –, entreprise emblématique de menuiserie basée à Charleville-Mézières/08, en complément de l’offre de reprise proposée par le rémois Hervé Coutelas. À la suite de difficultés de trésorerie, l’entreprise de menuiserie bois et plastique s’est déclarée en cessation de paiement la semaine dernière avant d’être placée, jeudi dernier, en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Sedan. www.sam-bp.com/ / www.ardenne-metropole.fr/